



Procès-verbal
Assemblée générale annuelle des membres
Samedi, 8 juin 2019

Présences :

Angèle Gauthier	Élénora Navrostka Zheglova	Jeannine Émond	Myriam Orestigui
Carole Lacourse	Esther Malo	Joanna Chelkowska	Nicolas Bessette
Carole Rondeau	Francine Aubin	Luce Patry	Olier Raby
Chantal Simoneau	Gaétan Ouellet	Lynda Gauvin	Perry Beaton
Catherine Proulx	Gilbert Seney	Madeleine Savoie	Praxède Gagné
Christiane Bouffard	Gilles Bisson	Marie Joyal	Serge Lapointe
Christyne Lavoie	Hélène Liard	Marie-Claude Goupil	Sonia Gautier
Claire Pellerin	Hélène Viens	Marie-Josée Massé	Sonia Lamarche
Daniel Filteau	Jacques Inkel	Mario Chouinard	Suzane Daigneault
Danielle Tardif	Jean Doyon	Mary Mukasine	Sylvain Langlois
Denis Crête	Jean Benoit Baron	Mélissa Blouin	Sylvie St-Pierre
Diane Duchesneau	Jean-Philippe Boyer	Michel Bonnard	Sylvie Trudeau
Diane Lamoureux	Jean-Pierre Marcoux	Michel Boucher	

Non membres :

André Tessier	Gisèle Fisette		
Evelyne Papillon	Réjean Bonhomme		

Bernard Chaput, président d'assemblée

Philippe Grenier, directeur général

1. Nomination des officiers

Il est proposé par Jean-Pierre Marcoux et appuyé par Nicolas Bessette que Bernard Chaput préside l'assemblée et que Sonia Gautier agisse à titre de secrétaire.
Adoptée à l'unanimité

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Perry Beaton et appuyé par Michel Boucher, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'AGE du 4 décembre 2018

Il est proposé par Chantal Simoneau et appuyé par Hélène Viens d'adopter le procès-verbal du 4 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 mai 2018

Il est proposé par Marie-Josée Massée et appuyé par Christyne Lavoie d'adopter le procès-verbal du 12 mai 2018, en y spécifiant deux erreurs de frappe pour le prénom de Christyne Lavoie.

Adopté à l'unanimité

5. Rapport d'activité 2018

Christyne Lavoie, administratrice au conseil d'administration, présente aux membres le rapport d'activité de la dernière année.

6. Rapports financiers 2018

Olier Raby, trésorier au conseil d'administration, présente la première partie du rapport financier et les États financiers 2018, en deuxième partie du rapport financier, est présenté par Philippe Grenier, directeur général de la coopérative.

Les deux rapports sont reçus par l'assemblée.

7. Affectation des surplus

Il est proposé par Olier Raby et appuyé par Jacques Inkel, d'affecter les surplus de : 140 403 \$ à la réserve générale, tel que recommandé par le conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

8. Nomination de l'auditeur

Il est proposé par Olier Raby et appuyé par Sonia Lamarche de reconduire pour une nouvelle année le mandat d'auditrice à Marie-Josée Fauteux, CPA.

Adopté à l'unanimité

Pause de 15 minutes

9. Sondage et portrait des membres

Nicolas Bessette, conseiller à l'autogestion au conseil d'administration, présente les faits saillants du sondage aux membres qui a été effectué en juin et juillet 2018, il présente le portrait des membres, qui correspond au moyen à la coopérative.

10. Planification stratégique

Christyne Lavoie, présente aux membres les grandes lignes du processus de la nouvelle planification stratégique suite au sondage aux membres. 5 grands enjeux ont été avancés et continueront leurs évolutions au courant de la prochaine année au fil des différentes réunions et assemblées qui auront lieux avec les membres.

11. Projet de la Grande Vie – Phase 2-

Ce projet destiné aux aînés est présenté par Philippe Grenier.

La coopérative La Grande Vie, actuellement sur la rue Courcelette projette de s'agrandir offrant ainsi des logements pour les personnes âgées en perte d'autonomie qui auront besoin de services plus particuliers et adaptés.

Pour ce faire, l'achat d'un terrain pour des stationnements est une étape primordiale pour l'avancement du dit projet.

Demande d'adoption de règlement présentée à l'assemblée.

RÈGLEMENT PERMETTANT UN CAUTIONNEMENT D'UN EMPRUNT CONTRACTÉ PAR UNE AUTRE COOPÉRATIVE (LA GRANDE VIE, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ EN HABITATION)

ATTENDU QUE le Règlement général d'emprunt de la Coopérative autorise déjà le Conseil d'administration à procéder à certains emprunts, et à constituer des hypothèques mobilières ou immobilières sur les biens de la Coopérative;

ATTENDU QUE la Loi sur les coopératives établit que les règles d'action coopérative préconisent, entre autres, « la promotion de la coopération entre ses membres, entre ses membres et la coopérative et entre celle-ci et d'autres organismes coopératifs », ainsi que « le soutien au développement de son milieu »;

ATTENDU QUE la Loi sur les coopératives établit également que le Conseil d'administration de la Coopérative doit notamment favoriser le soutien au développement du milieu où la coopérative exerce ses activités.

ATTENDU QUE La Grande Vie, Coopérative de solidarité en habitation, a demandé à la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est, de se porter garant et caution d'un prêt à être effectué par le Fonds d'acquisition québécois (FAQ) à La Grande Vie, Coopérative de solidarité en habitation en vue de l'acquisition d'un terrain excédentaire situé au 1335, rue Dunant, Sherbrooke, afin d'y aménager des stationnements. CONSÉQUEMMENT, le présent règlement intitulé « RÈGLEMENT PERMETTANT UN CAUTIONNEMENT » autorise les administrateurs de la Coopérative à cautionner et à endosser cet emprunt effectué par La Grande Vie, Coopérative de solidarité en habitation, de même que, si jugé nécessaire, à éventuellement remplacer ce cautionnement par un prêt par la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est à La Grande Vie, Coopérative de solidarité en habitation.

La proposition d'adopter le règlement proposé par Perry Beaton et appuyé par Carole Lacourse, le président d'assemblée demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

12. Élection du conseil d'administration

Il est proposé par Nicolas Bessette et appuyé par Christyne Lavoie de nommer Bernard Chaput présidente d'élection, Sonia Gautier comme secrétaire d'élection ainsi que de nommer : Hélène Liard, Myriam Orestigui et André Tessier, comme scrutateur et scrutatrice d'élection.

Adopté à l'unanimité.

Cinq postes au conseil d'administration sont en élection.

Proposant	Proposé	Acceptation
Hélène Liard	Olier Raby	oui
Perry Beaton	Jean-Pierre Marcoux	oui
Hélène Liard	Christyne Lavoie	oui
Michel Boucher	Gilles Bisson	non
Nicolas Bessette	Michel Bonnard	oui
Carole Lacourse	Michel Boucher	non
Hélène Liard	Carole Lacourse	non
Sylvie St-Pierre	Diane Duchesneau	non
Gilbert Seney	Sonia Lamarche	non

Les personnes présentées qui ont accepté sont donc élues par acclamation; 4 postes ont été élus, un poste demeure libre.

13. Période de questions

Faisant suite aux résultats des sondages, plusieurs membres ont faits des suggestions, plus que poser des questions :

- Développer le partage de voiture au sein de la coopérative
- Information sur l'installation de bornes électriques – subventions disponibles
- Faire plus de place aux enfants
- Installer des stationnements pour les vélos pour les membres
- Partage de vélos entre les membres
- Avoir un comité social pour proposer des activités aux membres (groupe de marche)
- Activité sociale en été
- Que les membres et le CA appuie le projet de parc dans le nouveau centre-ville
- En lien avec le vieillissement des membres, il est mentionné que les animaux de compagnie pour les personnes âgées ont une grande importance
- Intégrer le développement durable à la mission de la coopérative
- Aide par le CA pour les installations des voitures électriques
- Avoir des espaces – temps de partage entre les membres de façon non officiel pour aborder divers sujets, notamment la vision de la coopérative dans le temps.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Pierre Marcoux et appuyé par Hélène Liard, la levée de l'assemblée à 16h06.

Adopté à l'unanimité



Sonia Gautier
Secrétaire d'assemblée